

la dynamique de cette progression a été contrée par la croissance démographique. Nombre d'économistes considèrent comme le premier facteur de la raréfaction des denrées les politiques des gouvernements des principaux pays producteurs de blé, car celles-ci entraînent une diminution des emblavures.

Perspectives d'avenir

L'avenir ne semble guère reluisant, surtout pour les pays moins développés. Pour la prochaine décennie, on peut s'attendre au mieux à un équilibre précaire entre l'offre et la demande, d'autant que les pays exportateurs ne s'engagent plus à accumuler des réserves alimentaires. De fait, une loi récemment adoptée aux États-Unis décourage la constitution de stocks de blé. Le marché alimentaire mondial sera donc très concurrentiel, et il ne restera que très peu de denrées pour les programmes d'aide. La persistance des pénuries d'énergie et la hausse vertigineuse du prix des engrais, des produits chimiques et d'autres facteurs de production indispensables interdiront pratiquement aux pays en développement de satisfaire à leurs besoins alimentaires dans l'avenir immédiat. Si l'on en croit les extrapolations du Département américain de l'Agriculture, le Japon connaîtra un important déficit alimentaire vers 1985 et les pays de la CEE, tout comme ceux du bloc communiste, devront poursuivre leurs importations de denrées tout au long de la prochaine décennie.

Cette évolution et les perspectives qui en découlent donnent à penser qu'un nouvel instrument de pression politique internationale prend forme: le monopole américain sur l'alimentation. En effet, les stocks céréaliers exportables dont disposent aujourd'hui les États-Unis et le Canada sont proportionnellement plus importants que les réserves de pétrole des pays du Moyen-Orient. On compare d'ailleurs ce monopole à la puissance que détenaient les États-Unis au lendemain de l'holocauste atomique d'Hiroshima. On a même avancé l'idée que ce nouveau pouvoir peut contrebalancer le pouvoir pétrolier des États arabes. En outre, des personnes bien en vue proposent de fonder la répartition alimentaire entre les affamés du monde sur de nouveaux critères: le triage et l'éthique de la survie.

Le triage

Le mot triage signifie choix, classement ou répartition en groupes. Le concept du triage a d'abord été appliqué à la médecine militaire, pendant la Première Guerre mondiale, comme moyen de déterminer l'ordre de priorité à accorder au traitement

des blessés. Selon ce principe, ceux-ci entraient dans trois catégories: ceux qui ne peuvent être sauvés avec ou sans aide médicale; ceux qui survivront sans soins médicaux, et ceux qui peuvent être sauvés grâce à une aide médicale immédiate. Seuls ces derniers devaient recevoir des soins.

Paul et William Paddock ont été les premiers à proposer, dans leur ouvrage intitulé *Famine 1975*, l'application de la notion de triage à la répartition de l'aide alimentaire. A leur avis, il est parfaitement inutile d'accorder de l'aide alimentaire aux pays dont la croissance démographique a déjà dépassé le potentiel agricole. Dans cette optique, il faut également laisser se débrouiller les nations qui ont des ressources suffisantes ou les pays peu peuplés qui sont en mesure de s'approvisionner sur le marché international. On ne devrait donc accorder d'aide alimentaire qu'aux seules nations qui n'accusent pas d'écart trop important entre leur croissance démographique et leurs ressources agricoles, de façon à leur donner le temps d'appliquer des politiques agricoles et démographiques efficaces.

L'éthique de la survie

A la notion de triage s'ajoute l'éthique de la survie (*lifeboat ethics*), dont le principal défenseur est le biologiste Garret Hardin. Ce dernier compare les nations riches comme les États-Unis et le Canada à des canots de sauvetage qui, lancés sur l'océan, sont encerclés par les affamés du monde qui veulent grimper à bord. Dans ces embarcations, il reste bien de la place, mais il faut la conserver comme marge de sécurité. En effet, les nations riches chavireront si elles tentent de recueillir tout le monde. Il faut donc repousser continuellement les naufragés.

Poussant l'éthique de la survie et celle du triage à leurs conclusions logiques, J. Forrester, du *Massachusetts Institute of Technology*, soutient que le secours alimentaire est immoral parce qu'il engendre à long terme plus de misère qu'il n'en soulage. A son avis, l'aide massive aux pays pauvres et surpeuplés vient perturber les mécanismes naturels de contrôle démogra-

M. Islam est directeur du Département d'administration publique de la Faculté des sciences de la gestion de l'Université d'Ottawa. Il a également travaillé pour l'Université du Panjab, le Bureau international du Travail, la First National City Bank et l'Université Laval où il a été directeur du Département de science politique pendant deux ans. L'article ci-contre n'engage que l'auteur.